

L'Autre communiquant avec la langue maternelle d'Autrui – les fautes des Français qui apprennent le polonais



Ewa Brzeska

Université de Varsovie, Pologne

ewa.brzeska.a@gmail.com

Reçu le 19.06.2014/ Évalué le 13.06.2015/ Accepté le 28.09.2015

Résumé

Cet article a pour objectif de témoigner des difficultés rencontrées par des locuteurs francophones dans leur apprentissage de la langue polonaise. Les résultats des recherches ci-présentées se basent sur l'analyse des fautes commises à l'écrit par des élèves et des étudiants d'âge et de milieux divers. L'analyse des erreurs retrouvées dans leurs compositions est organisée autour de six questions majeures : l'orthographe, la déclinaison, la conjugaison, la syntaxe, le vocabulaire et la ponctuation. De même, les questions portant sur la phonétique et les spécificités de l'apprentissage du polonais seront abordées.

Mots-clés : apprentissage, faute, langue polonaise, langue française

The Other communicating with the mother tongue of Someone else - The mistakes of French students learning Polish

Abstract

This article aims to describe the difficulties encountered by French speakers in learning the Polish language. The research results presented below are based on the analysis of misconduct written by students of various ages and backgrounds. The analysis of errors found in their compositions is organized around six major issues: spelling, declension, conjugation, syntax, vocabulary and punctuation. Also, questions on phonetics and the specifics of learning Polish will be discussed.

Keywords: learning, mistake, Polish language, French language

D'après de nombreux classements, la langue polonaise appartient au groupe des langues les plus difficiles à apprendre au monde. Elle se distingue par un alphabet de 32 lettres dont sept digrammes, quatre signes diacritiques inexistant dans les autres langues, tels le « *ń* », le « *ź* » et les voyelles nasales « *ą* » ou « *ę* ». Le polonais tire, également, sa difficulté de la prononciation asynchrone comprenant des désonorisations et sonorisations régressives ainsi que des groupes de lettres qu'il faut pouvoir reconnaître et lire comme un seul phonème. Il possède aussi certains sons homophones,

tels que « h » : « ch », « u » : « ó » et « ź » : « rz », des usages historiques (s'inspirant de la tradition de la langue), des règles phonologiques (exigeant une oreille fine), des règles morphologiques (les alternances) et de nombreuses exceptions. Aussi, il subit des changements conformes aux nouvelles lois du Conseil de la Langue Polonaise. Le polonais fait également appel à cinq genres grammaticaux, possède plusieurs genres de conjugaison et décline aussi bien les substantifs que les noms propres, les noms des villes, les prénoms et encore les chiffres. Les affixes ainsi que la dérivation sont aussi très développés et utilisés dans cette langue. Quant à la syntaxe, elle varie en fonction des touches de stylisation qui permettent de valoriser un jugement ou de mettre l'emphase. Enfin, la formation des verbes perfectifs et imperfectifs n'est souvent pas conforme aux règles. De même, l'impératif est créé de plusieurs façons selon le type de la conjugaison.

L'apprentissage du polonais semble donc être un défi extraordinaire et exige beaucoup de travail, aussi bien de la part de l'enseignant que de la part de l'élève. Le polonais présente, néanmoins, un intérêt à son apprentissage car, selon les données cités par W. Miodunka, il est la langue slave la plus utilisée en Europe (Miodunka, 2005 :14). Il possède environ 40 millions de locuteurs en Pologne même et 10 millions de locuteurs natifs vivant en Lituanie, Biélorussie, Ukraine, Russie, Kazakhstan et en République Tchèque. La présence du polonais dans de nombreux pays offre donc la possibilité de son apprentissage à des individus de diverses nationalités.

La faute s'inscrit alors, dans cet apprentissage, comme un marqueur naturel du niveau de compétence acquis par le locuteur et « trahit » parfois sa nationalité. Aussi, même si les efforts sont, aujourd'hui, fournis par souci d'efficacité, au détriment d'une certaine justesse, l'idée de « se débarrasser » des erreurs phonologiques, grammaticales et lexicales accompagne, malgré tout, tout parcours scolaire.

Dans le présent article se trouvent les résultats choisis de l'analyse des contrôles et des compositions menée en 2012, provenant de milieux scolaires et universitaires français¹. Afin de pouvoir répondre, de manière qualitative, à la question « Quelles sont les difficultés rencontrées par les Français apprenant le polonais ? », l'auteur a décidé de mener les recherches sur des individus de tranches d'âges variées et d'expériences diverses.

Il est important de noter que pour les besoins de ce travail, les termes d'« erreur » et de « faute » sont employés en tant que synonymes même si en didactique des langues étrangères, il existe, entre ces deux mots, un léger glissement de sens. Au même titre, les mots « copies », « compositions » et « contrôles » seront également alternés. Par souci de simplification narrative, le nom « élève » sera, lui, utilisé pour désigner l'ensemble des collégiens, des lycéens et des étudiants.

1. Orthographe

Parmi l'ensemble des règles qui régissent l'orthographe polonaise, le principe phonétique² est le plus important et établit qu'un mot doit être écrit en fonction de sa prononciation (Bałk, 2007, 103). Il est alors important de préciser que certains phonèmes sont désignés par la liaison de deux lettres : sz, cz, ch, dz, dź, dż, rz. Ce principe connaît néanmoins de rares exceptions liées aux autres règles de l'orthographe polonaise. Dans ce sens, le principe morphologique exige, lui, que les racines des mots et ses affixes soient écrits de manière cohérente, indépendamment de leur prononciation. Autrement dit, il faut que la forme graphique du mot soit stable autant que possible afin de faciliter sa distinction dans le texte et ainsi la compréhension de ce dernier. Pour illustrer ce principe, on peut citer les paires de mots suivants : *poddać się* [se soumettre] / *podstawić* [mettre au-dessous] et *włączyć* [allumer] / *wsadzić* [mettre]. Dans la première paire, il s'agit du préfixe « pod- », réputé pour garder son orthographe traditionnelle. S'il est écrit « pod- » dans les deux mots, sa prononciation n'est, en revanche, pas la même. Dans « *poddać* », il est bien prononcé « d » tandis que dans « *podstawić* », il est prononcé « t ». Si l'on suivait le principe phonétique, il faudrait donc écrire le mot « *potstawić* » et non « *podstawić* ». La deuxième paire nous donne le même exemple. Le préfixe « w- » se lit dans le second mot comme un « f » (*fsadzić*).

La maîtrise de l'orthographe exige parfois un recours au principe historique. Il résulte de la tradition de la langue polonaise écrite et concerne surtout le « ó » dont l'écriture provient de l'ancien « o » long et qui se prononce à présent comme le son « u ». La présence du « ó » peut, néanmoins, parfois être justifiée par son alternance dans certaines déclinaisons (comme par exemple dans *ogród* [le jardin], décliné *ogrodu*) mais également dans la conjugaison (*niósł* [il portait] donnant *niosta* [elle portait]).

On retrouve également ce principe historique pour distinguer « ch » et « h », phonétiquement semblables. Or, l'orthographe polonaise puise des emprunts : latins, grecs, allemands, tchèques, biélorusses, hongrois, turcs, tatars, yiddish, russes, italiens, anglais et français.

La maîtrise de l'alternance aurait empêché environ 33% des fautes d'orthographe. Dans les copies, il se trouve en somme 56% des fautes liées à la distinction entre le « rz » et le « ź », ensuite 36% des fautes concernant le « ó » et le « u » et finalement 8% concernant le « ch » et le « h ». Les élèves cherchent parfois les parallèles là où elles n'existent pas, en expliquant l'orthographe par l'existence d'un mot dont l'écriture fait penser au mot en question (p. ex. ils écrivent **morzemy* au lieu de « *możemy* » [nous pouvons] car il existe le mot « *morze* » [la mer]).

D'un point de vue phonétique, de nombreuses erreurs dans les compositions des étudiants résultent de leur difficulté à comprendre la nuance qui existe entre le « i » et le

« y » polonais (une personne sur quatre commet une telle faute). À l'inverse du français, ces deux lettres sont, en polonais, deux unités distinctes du point de vue orthographique et phonétique. Tandis que le « i » garde une prononciation latine, identique à celle du français, le « y » est phonétiquement semblable au son « eu » français de « meule » ou à celui du « e » de « je ». Pourtant, les élèves qui ont participé à mes recherches ont souvent associé la lettre « y » polonaise avec la prononciation de ce graphème en français, à savoir, avec le son « i » et ont donc commis les erreurs suivantes à l'écrit : **On lubi swoje psi* (« On lubi swoje psy » [Il aime ses chiens]), **w żiciu* (« w życiu » [dans la vie]), **w americie* (« w Ameryce » [aux Etats-Unis]), **spotikał* (« spotykał » [il rencontra]), **w Paryżu* (« w Paryżu » [à Paris]), **antilopa* (« antylopa » [antilope]), **żirafa* (« żyrafa » [girafe]), **muzika* (« muzyka » [musique]), etc. On trouvera même une étudiante de niveau 3 créer le mot **spodziewałyśmy* (« spodziewałyśmy » [nous (les femmes) espérons]) alors que la suite « ti » est introuvable en polonais. En effet, seules les paires « li » et « ty » existent car la liaison du « l » avec le « y », de même que le « ł » avec le « i », n'est pas présente en polonais. Dans ces cas donc, l'orthographe est suggérée par un amalgame avec la phonétique française et polonaise.

D'autres lettres ont également été remplacées en polonais du fait d'avoir été calquées sur la phonétique française. Parmi ces lettres figure le plus souvent le « z » confondu avec l'équivalent phonétique français « s » dans des formes telles que : **poesja* (« poezja » [poésie]), **pauza* (« pauza » [pause]) ou **subjektywizm* (« subjektywizm » [subjectivisme]).

Les étudiants francophones éprouvent aussi d'importantes difficultés vis-à-vis de la nasalisation polonaise représentée par les lettres : « ę » et « ą ». En polonais, certains noms terminés en « ą » dans le mode singulier instrumental (« *idę z herbatą* » [j'arrive avec du thé]) prennent un équivalent en « om » dans le pluriel du datif (« *przyjrzyj się herbatom* ze stołu » - regarde les thés sur la table). Et, bien que le « om » ne soit pas nasalisé en polonais, il l'est en revanche devant une consonne en français (sauf dans le cas du m - par exemple « comme »). C'est pourquoi, dans les copies des étudiants français, on peut remarquer des erreurs basées sur une écriture intuitive de la prononciation des mots (par exemple **piątek* [piątek - vendredi]). Parfois également, les étudiants français nasalisent à l'écrit des sons qui ne devraient pas être nasalisés en changeant le « om » en « ą » ou le « em » en « ę » (par exemple **zędlata* [zemdlata -elle s'est évanouie], **momęt* [moment -le moment] ou **ludziq* de la phrase **Stara się pomóc ludziq* [Stara się pomóc ludziom. -Elle/Il essaie d'aider les gens.]

Il est également surprenant de constater la présence d'une sorte d'unification de phonèmes lorsqu'ils se suivent, tels que : **lubię kulturę polską* [lubię kulturę polską -j'aime la culture polonaise] ou **lubię swoją pracę* [lubię swoją pracę -j'aime mon travail].- et ils forment des hybrides comme **zwykłąm* [de la phrase « była zwykłą dziewczynką » - C'était une fille normale].

L'orthographe des sons inexistant dans le système phonétique français posent également souvent de sérieux problèmes aux étudiants qui les confondent et les remplacent. « Sz » est remplacé par « ś » (**przyšli* [przyszli - ils sont venus], **przygotowałeś* [przygotowałeś - tu as préparé], « sz » par « cz » et « śc » (**zaszęło* [zaczęło - on a commencé], **desć* [deszcz - la pluie], **opowiesz* [opowieść - l'histoire])³, « cz » par « c » (**włacam* [włączam -j'allume]), « sz » par « s » (**jade do skole* [jadę do szkoły -je vais à l'école]), « dzi » par « di » (**w listopadzie* [w listopadzie -en novembre]), « trz » qui, prononcé rapidement, ressemble à « cz » mais garde toujours son orthographe originale (**doszczec* [dostrzec -apercevoir]), « dzi » transcrit « dźi » tandis qu'il existe seulement l'écriture « dz(i) » (mouillé ou pas) et « dź », jamais en même temps mouillé et avec l'accent (**dźis* [dziś -aujourd'hui], « cz » et « c » mouillé (« ci ») dans **cieść* [cześć -salut] ou à l'inverse **nieszcieść* [nieszczyć -le génitif des « malheurs »]. Les étudiants, qui ont dû traduire les noms des pays lors d'un contrôle, ont d'ailleurs éprouvé une grande difficulté avec le son « sz » dans « Hiszpania » [l'Espagne] et l'ont ainsi écrit de différentes façon : **Hispania*, **Hizpanya*, **Hishpanja*.

Il est intéressant de noter que la majorité des fautes liées aux signes diacritiques de la lettre « ę » se retrouve à la fin de l'accusatif singulier (**rybe* [rybę - le poisson], **wystawę* [wystawę - l'exposition], **sobote* [le samedi]), à la terminaison de la première personne du singulier des deux premières conjugaisons polonaises, mais également dans la moitié de la troisième (**karmie* [karmię -je nourris], **studiuje* [studiuję - j'étudie]). Une telle erreur est, sans doute, étroitement liée à la prononciation courante polonaise qui ne différencie que rarement le « ę » du « e » car la prononciation du « ę », trop articulée, est perçue dans le discours comme un style raffiné ou même une marque de snobisme. Dans les deux cas présentés ci-dessus (la forme nominale de l'accusatif et la forme verbale de la 3^e personne du singulier), les étudiants s'inspirent donc de la prononciation courante qui, à l'exception du discours soutenu ou du parlé très soigné, est semblable au « e ». À l'oral, la différence entre « Cicho, maluję obraz » et « Cicho, maluje obraz » n'est alors pas perceptible et ce n'est que le contexte qui décide du sens. Bien entendu, il est difficile aux élèves de ne pas se baser sur cette prononciation si, en règle générale, les manuels affirment que l'écriture polonaise est phonétique (Miodunka, 1992 : 15). Ainsi, de tels exemples **zaczęła* [zaczęła -elle a commencé], d'ailleurs très courant, ou **wzięła* [wzięła -elle a pris] ne sont pas étonnants car à l'oral, les Polonais, eux-mêmes, font très rarement une telle distinction.

Une autre difficulté pose le principe conventionnel concernant l'écriture liée ou séparée. 80% des élèves de niveau 3 (qui sont déjà capables de formuler des phrases relativement difficiles) commettent des erreurs. Ils séparent les mots qui peuvent fonctionner indépendamment (**za zwyczaj* (« zwyczaj » [coutume], « zazwyczaj » [d'habitude]), oublient que la particule « by » est rattachée au verbe conjugué (**chcieli*

by być au lieu de « chcieliby być » [ils voudraient être]) et que la particule « naj », créant le superlatif, est toujours rattachée à l'adjectif (**naj ważniejszy* au lieu de « najwazniejszy » [le plus important]). Ils séparent la particule « nie » des adverbes (**nie koniecznie* au lieu de « niekoniecznie » [pas nécessairement]) et finalement traitent les prépositions comme des préfixes (**żyć z nią* au lieu de « żyć z nią » [vivre avec elle]).

La maîtrise de ces règles conventionnelles n'est effectivement pas simple pour un élève qui apprend le polonais. Le dictionnaire de la langue polonaise PWN les résume en 26 chapitres⁴ et il n'est donc pas possible de les revoir dans ce court article. De plus, il existe certaines « inconséquences », comme les nomerait sans doute un Français. Il apprend bien l'écriture liée de l'adverbe « do tego czasu » [jusqu'à présent] mais il s'avère qu'il existe un autre, synonymique, qui est « dotychczas ».

2. Déclinaison

Le polonais comme plusieurs langues baltes et slaves est une langue flexionnelle, c'est-à-dire une langue qui se décline. La déclinaison polonaise comprend sept cas (un cas de plus que le latin) : le nominatif, le génitif, le datif, l'accusatif, l'instrumental, le locatif et le vocatif. La déclinaison se forme sur la base des radicaux des substantifs, des noms, des adjectifs, des participes et des pronoms et se place à leurs terminaisons. Parfois également, certains mots changent leur radical (p. ex. ząb [la dent] -zęba, ta [celle-ci] -tej). En français, ces déclinaisons n'existent pas et l'on se sert uniquement des prépositions soudées avec les articles afin de former « les morphèmes préfixés » (Gniadek, 1979 : 67). Même s'il se sert également des prépositions (idę do kina -je vais au cinéma ; kino [cinéma]), le polonais garde malgré tout ses cas.

Selon la « Grammaire de la langue polonaise » de Henri Grappin, il existe quatre types majeurs de déclinaisons : celle des substantifs neutres, celle des masculins, celle des féminins de type vocalique et celle des féminins de type consonantique (Grappin, 1991 :36-74). Ces déclinaisons se divisent toutes, à leur tour, en plusieurs sous-groupes. Il est inutile de présenter dans ce court article les règles de formation de chaque cas, vu la complexité et la longueur d'une telle démarche.

Même si selon certaines sources, seuls quatre cas suffisent pour couvrir environ 90% des textes en polonais courant⁵, l'apprentissage de la déclinaison polonaise est un des défis les plus ambitieux. Jan Tokarski compare d'ailleurs cet exercice au franchissement d'une haie épineuse séparant l'élève aux ressources, à la beauté et à la richesse de la langue polonaise (Tokarski, 1978 : 49). Afin d'atteindre ce but, un travail de mémorisation est nécessaire. Les étudiants peuvent soit mémoriser les types de déclinaisons, soit apprendre par cœur chaque mot en particulier (étant donné le nombre d'exceptions).

Il est par exemple obligatoire de mémoriser le genre des mots, car ces derniers ne correspondent pas nécessairement dans les deux langues. Ce manque d'uniformité pose donc bien des problèmes aux étudiants français apprenant le polonais (mais également aux étudiants polonais apprenant le français). Il y a par exemple : le domaine (m) -dziedzina (f), la mission (f) -misja (f), la maison (f) -dom (m), l'enfant (m) -dziecko (n). Les élèves français ont, de plus, tendance à classifier les substantifs polonais uniquement en deux groupes - féminin et masculin - le genre neutre n'existant pas dans leur langue. Dans les compositions se trouvent alors des erreurs telles que : **film* (genre masculin) *trwało* (accord comme avec le neutre) [le film a duré], **to* (n) *było bardzo przyjemny* (m) [c'était très agréable], **już było* (n) *dziesiąta* (f) [il était dix heures].

Il y a encore des exemples pour lesquels seule la mémorisation des usages en tant qu'expressions fixes permet l'emploi des formes correctes. Par exemple, « na śniadanie [l'accusatif] była owsianka » (pour le petit déjeuner, on a mangé un porridge) et non **na śniadaniu* [le locatif] *była owsianka*, qui signifie « le porridge a été présent pendant le petit déjeuner ». On utilise dans cette expression l'accusatif alors que les autres usages de la même construction emploient, eux, le locatif : « na zebraniu [le locatif] był obecny prezes » [le président a été présent pendant la réunion], « na pożegnaniu [le locatif] klas VI wystawiono przedstawienie » [pendant la fête d'adieu des CM2, on a joué un spectacle].

Les difficultés liées à l'emploi des déclinaisons se ressentaient dans les compositions des élèves. Dans l'ensemble des copies, ils ont commis 189 fautes sur ce seul aspect (ce qui correspond à presque trois fautes par personne). Malgré tout, plus les élèves étaient d'un niveau avancé, moins ils faisaient d'erreurs. Les cas qui posent le plus de problèmes sont l'accusatif et le génitif, suivis du nominatif, du locatif, de l'instrumental et du datif. Le vocatif ne fait l'objet que d'une seule erreur.

Parmi les fautes les plus répandues, on peut remarquer l'ajout d'une terminaison inexistante au radical (20 occurrences), par exemple **braty* et non « bracia » [les frères] où la terminaison « -y » n'existe dans aucun cas de ce mot⁶ (**świeci* au lieu de « świecie » [le locatif du monde]). Le mot « świeci » [il brille] ne provient pas du substantif en nominatif « świat » [le monde] mais d'un verbe. L'ajout d'une terminaison erronée (17 occurrences) est aussi observable, par exemple dans la phrase **interesujący mężczyźni* (« interesujący mężczyźni » [les hommes intéressants]). Ensuite apparaît la négligence des alternances à l'intérieur des radicaux ou le choix d'un mauvais radical (18 occurrences), par exemple **dzieny* (« dni » [les jours] ; au singulier : « dzień » qui ressemble à la forme citée erronée) ; **Polaki* (« Polacy » [les Polonais] ; au singulier : « Polak ») ; ou encore un mauvais accord entre les substantifs et les adjectifs qui les suivent (21 occurrences), par exemple **to* (n) *jest oryginalny* (m) (« to jest oryginalne » [c'est original]). Il apparaît également des inconséquences dans la déclinaison des

substantifs qui se suivent. Par exemple, l'accord est fait uniquement avec le premier élément du syntagme : **symbol odrodzenia, piękno i miłość* (« symbol odrodzenia, piękna i miłości » [le symbole de la renaissance, de la beauté et de l'amour]). Est négligé également, l'accord en nombre et en genre des substantifs déclinés dans la phrase (21 occurrences) : **zbudowanie więzi emocjonalnej nie jest silna* (« zbudowanie więzi emocjonalnej nie jest silne » [la création du lien émotionnel n'est pas forte]). Dans ce dernier exemple, la faute est étonnante puisqu'en français également, l'accord est fait avec le même mot -« zbudowanie » [la création]. Pourtant, dans ce cas-ci, l'accord a été fait avec le mot féminin « więź » [lien], d'où l'adjectif en féminin « silna » [forte].

Les élèves confondent parfois les adjectifs possessifs et les pronoms personnels. 25 occurrences erronées témoignent de leur difficulté à maîtriser cet aspect de la langue polonaise. Ainsi, ils confondent le complément direct avec le complément indirect qui possède une forme similaire (**często jej odwiedzam* au lieu de « często ją odwiedzam » [je lui rend souvent visite], **mówisz o jej* au lieu de « niej » [tu parles d'elle], **czekasz na jego* au lieu de « niego » [tu l'attends], **Miałam dobry czas z ich* au lieu de « nimi » [j'ai passé un bon moment avec eux]).

Il est également important de mentionner que les élèves commettent aussi des erreurs avec les pronoms de la première et de la deuxième personne du singulier qui ont deux formes en datif (mi/mnie et ci/tobie). La première forme « mi, ci » avec laquelle le COI est formé, peut servir aussi bien d'expression du COI que du COD si elle est accentuée « mnie, tobie ». Ainsi, les élèves mettent la forme « mi » dans les contextes où seule « mnie » est possible car elle indique un COD. Dans la phrase **Moja matka mi pytała, co robię* (« moja matka pytała mnie, co robię » [ma mère me demandait qu'est-ce que je faisais]), il est donc incorrect d'utiliser « mi » puisqu'en polonais, le verbe « demander » exige le lien avec le complément direct. Aussi, il est interdit d'écrire « mi » en début de syntagme verbal ou à sa fin⁷. Le polonais correct est sur ce point très exigeant et malgré l'usage erroné répandu également chez ses locuteurs natifs, il n'accepte que les phrases suivantes :

Wydaje mi się, że... [Il me semble que...]

et non : **Wydaje mnie się, że...*

To mi się wydaje. [Ce n'est qu'une illusion.]

possible pour l'emphase : « To mnie się wydaje, nie tobie. » [C'est moi qui ait des illusions et pas toi.]

Mnie się wydaje, że... [Il me semble que...]

et non : **Mi się wydaje, że...*

To wydaje się mnie, nie tobie. [C'est moi qui ait des illusions et pas toi.]

et non **To wydaje się mi, nie tobie.*

La forme négative pose également des difficultés aux élèves. Pour l'écrire justement, il est obligatoire d'utiliser le génitif et non un complément direct à l'accusatif. Ainsi, il est correct de dire « zdradzić sekret » [dévoiler un secret] tandis que l'on dit, avec la négation, « nie zdradzić sekretu ». Les étudiants étrangers ont tendance à négliger cette règle et les occurrences de type **Mógł jej powiedzieć wcześniej i ją nie zabić* (« Mógł jej powiedzieć wcześniej i jej nie zabić » [Il aurait pu le lui dire avant et ne pas la tuer]) sont assez fréquentes dans leurs devoirs.

Enfin, la faute souvent observée dans les compositions concerne la substitution du « y » par le « e » (p. ex. dans **Polace* et pas « Polacy » [les Polonais]) et du « y » par le « i » (**filmi* au lieu de « filmy » [les films] ou **byti* et pas « były » [elles étaient]). Comme nous l'avons vu auparavant, les élèves français se laissent, ici, suggérer ces terminaisons par la phonétique de leur propre langue.

3. Conjugaison

La conjugaison elle-même est fortement irrégulière. Les verbes polonais sont classés en plusieurs groupes. Néanmoins, il n'y a pas d'unanimité quant à son nombre. Selon « La grammaire de la langue polonaise » de H. Grappin, il y en a cinq⁸, selon la grammaire de B. Bartnicka et H. Satkiewicz, quatre⁹ et selon la grammaire de J. Strułyński et celle de P. Bąk, trois¹⁰.

Malgré quelques similitudes, la conjugaison polonaise se différencie de la conjugaison française. Stanisław Gniadek remarque six traits opposant ces deux systèmes : « les principales oppositions (...) consistent à la répartition différente des verbes pronominaux, des verbes transitifs et des verbes intransitifs, aux différences de nombre et de la formation des temps, aux oppositions dans l'expression des aspects verbaux, à la répartition différente des modes et de leurs fonctions, aux différences de la rection et aux différences dans le domaine de la nominalisation des formes du verbe. » (Gniadek, 1979 : 92)¹¹. En se basant sur ces six traits, il est facile de classer les fautes des élèves.

Le problème majeur des élèves participant aux présentes recherches vient du fait qu'ils ont tendance à croire injustement que les verbes se conjuguent à partir de leur infinitif. Ils ajoutent donc les terminaisons à celui-ci afin de le conjuguer. Comme par exemple : **miejąc nadzieję* au lieu de « *mając nadzieję* » [en ayant l'espoir] car l'infinitif « *mieć* ». Aussi, pour conjuguer le passé, ils s'appuient sur la conjugaison d'un autre verbe au passé : **nie wiałam* « *nie wiedziałam* » [je ne savais pas], l'infinitif « *wiedzieć* ». Dans cet exemple, l'élève s'est probablement inspiré d'un verbe basique, qu'il connaît sans aucune doute, « *jeść* » [manger]. Il a pris sa forme à la 1^e personne du passé « *jadłam* » où le -e s'alterne avec le -a et a, ensuite, pris uniquement « *wie-* » au lieu de prendre le radical du verbe « *wiedzieć* », *wiedz-*. Cette erreur vient très probablement du fait que le radical de la 1^e personne du singulier est « *wie-m* »).

4. Syntaxe

Grâce aux cas, le polonais offre une grande liberté d'expression stylistique. Un simple changement dans l'ordre des mots permet de styliser la phrase, mettre en relief certains de ses éléments et par conséquent introduire une emphase. Voici le tableau qui compare les deux langues sous cet aspect.

| FR | S-V-COD-COI-CC | PL | S-V-COD-COI-CC |
|----|----------------|----|----------------|
| | CC-S-V-COI | | V-S-CC |
| | CC-S-V-COI-CC | | COD-S-V |
| | S-V-A | | A-S-C-V-S |
| | | | A-V-S |
| | | | S-A-V |
| | | | CC-S-V |

Légende du tableau :

S-sujet

V-verbe

COD-complément d'objet direct

COI-complément d'objet indirect

A-attribut

CC-complément circonstanciel

Cette diversité permet par exemple de changer complètement le sens d'une phrase. Le cas régime (étant le complément d'objet direct) sert bien d'exemple d'une telle liberté ; disant « Na Jana patrzy Paweł » [Paul regarde Jean] le locuteur n'obtient pas les mêmes résultats qu'en disant « Paweł patrzy na Jana » (en français, c'est toujours [Paul regard Jean]). D'abord, le fait de regarder Jan et personne d'autre est souligné et ensuite, cette phrase, avec l'inversion du sujet et le complément, aurait pu être stylisée au polonais ancien où le sujet et le complément sont inversés. Il est d'ailleurs possible de dire « Na Jana Paweł patrzy » et « Paweł na Jana patrzy ».

En revanche, lorsque l'auteur ne maîtrise pas certaines nuances, cette liberté peut parfois engendrer des quiproquos. Une telle différence entre le système syntactique polonais et français est une source de nombreuses erreurs de construction. Il arrive même que le choix d'un vocabulaire sophistiqué ou encore une certaine fluidité orale ne suffisent pas à rendre compréhensible des textes écrits par des élèves de niveau avancé. C'est l'exemple d'un texte d'une étudiante de niveau 3 qui écrit :

** W filmach Kieślowskiego, miłość jest zawsze podany w punktu widzenia granic, i tabus może przynieść znaków: cudzołóstwo, kazirodztwo i podglądania w filmie Krótki*

film o miłości: nigdy nie przechodzą przez granice z tym, co cywilizacja pozwala, ale daje nam wskazówkę tych granic. » (difficile à traduire à cause des erreurs de construction)

Ou encore :

** Ludzie stali się zbyt egocentryczni, zbyt wiele w miłości z sobą oraz z ich potrzeb.*

(Ici, il s'agit probablement de: « Ludzie stali się zbyt egocentryczni, za bardzo pogrążeni w miłości własnej oraz skupieni na własnych potrzebach. » [Les gens sont devenus trop egocentriques, trop plongés dans l'amour propre et concentrés sur leurs propres besoins.])

Les erreurs de construction peuvent être divisés comme suit (en fonction de la fréquence des fautes dans les compositions des élèves) :

- L'inversion inappropriée
- Les calques sur la syntaxe française
- L'oubli d'un élément obligatoire dans la phrase
- Le manque d'accord entre les éléments de la phrase
- Les erreurs qui changent le sens de la phrase
- L'excès d'éléments alourdissant la phrase

À certaines reprises, les élèves n'accordent pas, entre-eux, les éléments de la phrase. Cette mauvaise manipulation rend ainsi difficile la compréhension. Par exemple, dans cette phrase : **Dom jest jak obrona od świata, w którym jest cisza i spokój.* [La maison est comme une protection contre le monde où il y a le silence et le calme.], la proposition subordonnée se rapporte à l'élément qui la précède, à savoir « le monde ». Pourtant, l'élève a sûrement voulu exprimer que la maison était un abri - et non le monde, tel qu'on le comprend en lisant cette phrase. Pour être correct, il faudrait donc écrire : « Dom jest jak obrona od świata - jest w nim cisza i spokój ».

Cette distinction n'est pas évidente, étant donné le genre identique des deux substantifs. Il est alors nécessaire de préciser l'élément qui désigne la phrase subordonnée, même si le genre des deux substantifs est différent. Une phrase peut, néanmoins, ne pas être correcte d'un point de vue syntaxique sans pour autant poser de difficultés quant à la compréhension de son sens. Ce serait le cas de : « Kuchnia jest jak obrona od świata, w której jest cisza i spokój ». En revanche, si l'un des éléments de la phrase n'est pas à la bonne place, le sens de cette phrase peut parfois changer. La phrase **Sen letniej nocy* n'a, par exemple, pas le même sens que « Sen nocy letniej », qui est le titre d'une pièce de théâtre de Sir William Shakespeare [« Le Songe d'une nuit d'été »]. **Sen letniej nocy* est simplement un rêve de nuit quelconque. Parmi de nombreux autres cas, la phrase **Uczę się kulturalnej komunikacji* donne l'exemple d'une

faute syntaxique mais également d'une erreur lexicale. En effet, il y a, en polonais, une différence entre « kulturalnej » [culturelle] et « kulturowej » [de la culture]. Cette nuance est, néanmoins, difficilement appréhensible pour un étranger. Ainsi, « Kulturalna Komunikacja » [Communication Culturelle] serait liée au savoir-vivre et aux principes de politesse alors que « Komunikacja Kulturowa » [Communication de la Culture] traite, quant à elle, des liens entre la culture et les normes qui existent dans une société.

Finalement, certains élèves ont tendance à ajouter inutilement des mots dans leurs phrases. Or, l'ajout inutile, même d'un seul élément, alourdit, en polonais, considérablement la phrase et la rend, de ce fait, beaucoup moins naturelle. Dans l'exemple suivant : **Wiele osób zadaje sobie dzisiaj to pytanie: książka czy film?* [Plusieurs personnes se posent aujourd'hui cette question : le livre ou le film?], bien que la phrase soit correcte, le mot « to » n'est pas utile et alourdit la composition. En revanche, si les propositions avaient été inversées, l'adjectif démonstratif aurait été justifié : « Książka czy film ? Wiele osób zadaje sobie dzisiaj to pytanie. ». De même pour la phrase **Na początku młodzieniec nie rozumiał matki jakże ona może mieć tak „zawężone marzenia”*. Il suffit de choisir l'un des deux éléments soulignés, car ils désignent la même personne : « Na początku młodzieniec nie rozumiał, jakże matka może mieć tak „zawężone marzenia”. » soit « Na początku młodzieniec nie rozumiał, jakże ona może mieć tak « zawężone marzenia » [Le jeune homme ne comprenait pas comment on pouvait avoir des rêves aussi « ordinaires »]. Ces derniers exemples montrent bien la difficulté qu'éprouvent les étudiants français vis-à-vis de la syntaxe polonaise. Celle-ci est, en effet, bien différente de la syntaxe française et son étude approfondie est donc requise afin de pouvoir en maîtriser la complexité.

5. Vocabulaire

Les erreurs de vocabulaire constituent un des types de fautes les plus répandus dans l'ensemble des compositions utilisées pour ces recherches (169 occurrences). Ces erreurs sont étroitement liées à la question de la dérivation.

La plupart d'entre les élèves formulent des expressions qui ne sont pas appropriées (dans le cas avant tout des expressions fixes). Aussi, l'emploi de certaines formes de substantifs ne trouvent pas facilement d'explication. C'est le cas pour des formulations dans lesquelles sont employées des expressions appartenant à un certain groupe social et constituant ainsi un registre différent de celui utilisé dans le contexte scolaire.

Le premier genre de fautes concerne les erreurs de registre. L'exemple du mot « matka » [la mère] l'illustre bien. En polonais, cette forme est utilisée uniquement dans des contextes officiels de type « le nom de la mère » dans les formulaires. Sinon, elle exprime plutôt péjorativement une distance et une froideur de la part de

l'enfant vis-à-vis de celle-ci. Il serait donc plus « juste » d'enseigner, dès le début, aux étudiants la variante « mama » [maman] qui est beaucoup plus répandu et beaucoup plus « correcte » dans le contexte courant.

Ce qui distingue également un discours étranger d'un discours natif sont les combinaisons de mots qui n'appartiennent pas au même registre de langage. En effet, ce qui est admis dans des contextes de stylisation ou dans des discours satiriques mélangeant volontairement les registres, étonne, en revanche, dans les compositions universitaires et scolaires. Ainsi, de nombreux cas se sont glissés dans les compositions des élèves français. Voici un exemple très intéressant:

**Dopiero gdy zaczęła chodzić do szkoły dowiedziata się, że nazywa się Anna Katarzyna Grochola, co było dla niej lekkim szokiem. [Ce n'est qu'au moment d'aller à l'école qu'elle a appris qu'elle s'appelait Anna Katarzyna Grochola, ce qui était un léger choc pour elle.]*

À moins de parler de traumatismes après un accident, le mot « szok » est propre aux discours oraux. De même, « lekki » [léger] aurait pû être remplacé par « niemały » et donner au final « niemałe zaskoczenie/zdziwienie » [une petite surprise]. Cette phrase aurait donc dû s'écrire : « Dopiero, gdy zaczęła chodzić do szkoły, dowiedziata się, że nazywa się Anna Katarzyna Grochola, co było dla niej niemałym zdziwieniem. »

Dans la forme **Wraca do Francji*. [Il rentre en France.], l'emploi du mot « Francjja » (ici au nominatif) est captivant. Cette forme existait auparavant, mais elle est, de nos jours, vieillie. Aujourd'hui, la forme correcte est « Francji ». L'auteur de cette erreur a donc pu être inspiré par la lecture de vieux textes littéraires polonais ou encore a peut-être simplement commis une erreur de déclinaison.

Il est normal (et presque obligatoire) de recourir à sa langue maternelle lorsqu'on apprend une langue étrangère. Les étudiants français se sont donc inspirés de nombreuses fois de leur propre langue pour écrire le polonais. Les calques retrouvés dans ces recherches concernent, entre autres, la copie des structures verbales et prépositionnelles, des expressions, de la syntaxe, du champ lexical et du genre des mots. Ils emploient, également, une écriture (graphique) semblable à leur propre langue, mettent des mots dans l'ordre de leur système et enfin, font des calques lexicaux. Ce dernier type de fautes a été très répandu au niveau 1. Ces élèves en ont commis cinq fois plus qu'aux niveaux 2 et 3.

Les calques les plus nombreux sont dus à la différence entre le système lexical polonais et français. Ainsi, les traductions littérales erronées sont nombreuses :

- * *Jesteśmy w styczniu./Jesteśmy w kwietniu.* [Nous sommes en janvier./Nous sommes en février.] au lieu de « Mamy styczeń./Mamy kwiecień. » ou « Jest styczeń/kwiecień. »,
- * *Jesteśmy sobotą.* [Nous sommes samedi] au lieu de « Mamy sobotę. » ou « Jest sobota. »,
- * *W jakim sezonie jesteśmy?* [Quelle saison sommes-nous?] au lieu de « Jaką mamy porę roku ? »,
- * *Jesteśmy w wiosnie.* [Nous sommes au printemps.] au lieu de « Mamy wiosnę. »,
- * *Biorę autobus.* [Je prends le bus.] au lieu de « Jadę autobusem. »,
- * *Oto analiza (...) mając za tytuł „Marzenia i życie”.* [Voici l'analyse ayant pour titre « Les rêves et la vie ».] au lieu de « Oto analiza (...) zatytułowana « Marzenia i życie ». »

Il n'est pas rare que les élèves commettent des fautes de lexique liées au phénomène des « faux-amis » en utilisant par exemple le mot « kurs » [cours] pour désigner « wykład » ou « zajęcia » (en polonais le mot « kurs » existe aussi, mais il désigne plutôt des cours payants ou privés. De même pour le mot « sezon » [saison] qui existe en polonais en tant que synonyme de « pora roku » [la saison] mais qui peut également être utilisé dans le sens de « la période » ou « le temps pour quelque chose ». Par exemple « sezon na ogórki » [la période où l'on récolte les concombres], « sezon na kozaki » [le temps des bottes]. Les Polonais pourraient également employer « sezon letni » [le temps/la période d'été].

Souvent, les étudiants de la langue polonaise utilisent également le pronom interrogatif « jaki » au lieu de « który » dans les expressions de type : « która godzina? » [Quelle heure est-il?]. Cette erreur s'explique du fait qu'en français, seul le mot « quel » exprime ces deux derniers. Aussi, d'autres expressions formées à l'aide du pronom interrogatif « jaki » (par exemple « Jaka jest pogoda ? ») peut également tromper les élèves. L'emploi de ces deux pronoms est donc pour un étranger plus intuitif que logique.

D'autres calques intéressants sont ceux des structures prépositionnelles. Les syntagmes de type **patrz miłość* au lieu de : « patrz na miłość » [regarde l'amour.] montrent que les élèves se sont laissés suggérer ce modèle par les constructions verbales françaises. Le choix d'une préposition correcte ne garantit, en revanche, pas nécessairement la justesse d'un énoncé. Du fait des déclinaisons, il existe souvent plus d'une possibilité pour former les syntagmes. Par exemple, dans la phrase : **To są dobre miasta z fajniej atmosferi.* Correctement : « To są dobre miasta z fajną atmosferą. »

[Ce sont des villes agréables avec une ambiance « cool ».], il existe deux syntagmes nominaux possibles dont le deuxième n'est pourtant pas correct dans le contexte des phrases suivantes : « z fajną atmosferą » et « z fajnej atmosfery ». La première a le sens d'« avec » tandis que la deuxième de « de » [comme dans « quelque chose est fait de quelque chose »].

Il existe également des verbes qui, en français, ne sont pas réflexifs mais qui le sont en polonais. Les élèves oublient alors régulièrement la particule « się » (erreur déjà évoquée dans le chapitre 2). Ils écrivent par exemple **Film zaczyna o dziewiętej*, au lieu de « Film zaczyna się o dziewiętej. » [Le film commence à neuf heures.] ou **Mam dobrze* à la place de « Mam się dobrze » [Je vais bien]. On constate également d'autres oublis, tels que **Nie pozwalała działaniu naszej wyobraźni*. « Nie pozwalała na działanie naszej wyobraźni. » [Elle ne permettait pas à notre imagination de fonctionner.], **Rodzi się satysfakcja tego że znalazło się czas na przeczytanie książki*. « Rodzi się satysfakcja z tego, że (...) » [Il est satisfaisant d'avoir eu le temps de lire un livre] ou encore à l'intérieur d'expressions (**od najmłodszych była zraniona* « od najmłodszych lat była zraniona » [elle était blessée dès son plus jeune âge], **Są one połączone przewodnim, a mianowicie pytaniem (...)* « Są one połączone motywem przewodnim (...) » [Elles sont liées par un leitmotiv, à savoir, une question (...)]).

Le dernier type de fautes de vocabulaire est lié à un mauvais choix lexical. Il est possible de distinguer ici un certain nombre de d'erreurs. Ces dernières sont le résultat d'une mauvaise formation des expressions, du mauvais choix d'un mot en particulier, de la mauvaise formation d'un mot du fait d'erreurs dans la dérivation, de l'emploi d'un registre inapproprié (provenant de la langue populaire ou familière par exemple), de l'ignorance des règles qui décident du choix d'un mot au profit d'un autre, du mélange de deux formes syntaxiques et des différences entre les systèmes phraséologiques.

Les expressions mal formées, ou erreurs de phraséologie, sont parmi les erreurs les plus nombreuses. Ainsi, en polonais, les constructions suivantes n'existent pas :

- *rzucac na kogoś klęskę*. Il existe en revanche « skazywać kogoś na klęskę » ou « rzucać na kogoś urok », [condamner à l'échec], [charmer quelqu'un] ;
- *zanużyć się w czytanie książki* mais « zanuć się w lekturze » [se plonger dans la lecture] ou « być pogrążonym w lekturze/czytaniu » [être plongé dans la lecture] ;
- *delektować się nad stylem* mais « delektować się stylem » [se délecter d'un style] ou « rozpytywać się nad czymś » [exprimer des louanges sur quelque chose] ;
- *mieć dach na głowie* [avoir le toit sur la tête] mais « mieć dach nad głową » [avoir le toit sous la tête] ou « mieć coś na głowie » [avoir quelque chose à faire] ;

Les expressions citées - bien qu'elles soient erronées - pourraient être, en revanche, de belles métaphores si elles avaient été utilisées dans un autre contexte et de manière

intentionnelle, par exemple, l'image de « l'interêt qui s'agite en nous », « des rêves perfides » ou « le plongeon dans un livre ».

Il est également amusant pour un lecteur polonais d'observer les exemples ci-dessous dont l'adaptation phraséologique est probablement puisée du français ou tirée de l'imagination pure et illimitée :

**głupia jak motyl* (2 occurrences) [bête comme un papillon] au lieu de : « *głupia jak gęś* » [littéralement : « bête comme une oie » - l'équivalent de « bête comme un âne »]

**szybki jak motyl* [rapide comme un papillon] au lieu de : « *szybki jak strzała/wiatr/błyskawica* » [rapide comme une flèche/le vent/un éclair - l'équivalent de « rapide comme l'éclair »] ;

**odważny jak pszczoła* [courageux comme une abeille] ;

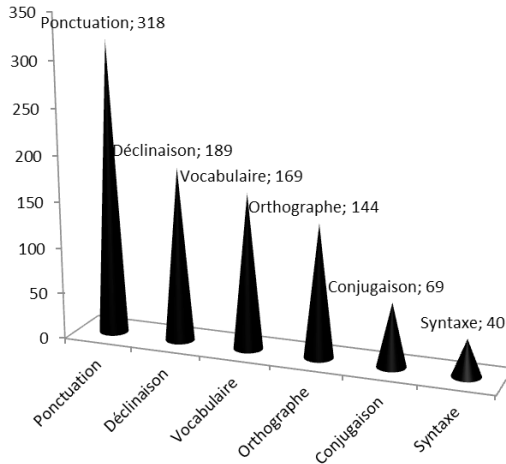
Certaines expressions, où il manque un élément, sont maladroites, par exemple : **Biedny chłopiec traci grunt*. Dans cette phrase, ce n'est que le contexte (l'étudiant parle de la consternation d'un garçon) qui la rend incorrecte. Écrit comme telle, elle signifie « le pauvre garçon perd la terre ». Afin d'être correcte, il faut employer l'expression « *tracić grunt pod nogami* » [voir le sol se dérober sous ses pieds].

Certaines expressions offrent des exemples où seul un mot est mal choisi. Dans la phrase **Nowonarodzona córka leży okolo matki* [Une fille, nouveau-née, est allongée environ sa mère.], il est évident que le mot « environ » n'a pas été bien choisi dans ce contexte. Néanmoins, il ressemble au mot « *kolo* » appartenant au polonais oral familier et qui est le synonyme d'un mot soutenu « *obok* » [à côté de].

La plupart des fautes de lexique résulte d'une mauvaise formation des mots. La dérivation et la flexion constituent deux aspects vastes de l'apprentissage du polonais et en maîtriser les mécanismes fait partie de nombreuses difficultés de cette langue. Si l'on omet le procédé de troncature, le polonais présente visiblement d'avantage de moyens que le français pour former de nouveaux mots. La différence de la fécondité linguistique entre ces deux langues est le plus visible dans la formation des diminutifs et des augmentatifs.

Parmi les exemples du choix du préfixe erroné il y a : **wspierać się* [se soutenir] au lieu de « *opierać się* » [se baser sur], ou celui du suffixe : **Polaki* au lieu de « *Polacy* » [les Polonais]¹², l'oubli de préfixe (**spierający* [celui qui dispute] au lieu de *wspierający* [celui qui soutient quelqu'un]), l'usage incomplet d'une préfixe : **irealność* au lieu de « *irrealność* » ou « *nierealność* » [irréalité], l'ajout inutile d'un préfixe : **przybiegnie* [il/elle arrivera en courant] au lieu de « *biegnie* » [il/elle cours], le choix d'une mauvaise forme dérivée : **duszność* [étouffement] au lieu de « *duchowość* »

[spiritualité], un mauvais choix de suffixe : **bezpieczność* comme « *zaradność* » au lieu de « *bezpieczeństwo* » [la sécurité] ou encore des ajouts de suffixes formant alors un autre mot, effectivement correct, mais impropre dans le contexte en question (« *piękność* » [parlant d'une femme : une beauté] au lieu de « *piękno* » [la beauté]).



6. Ponctuation

Les fautes de ponctuation prolifèrent plus souvent que toutes les autres sortes d'erreurs. En-dehors, des usages subtiles qui nécessiteraient un commentaire plus large, elles consistent en des différences sur les trois points suivants : la virgule qui sépare la proposition subordonnée de la proposition principale (en polonais on les divise et en français non), la virgule séparant les propositions coordonnées (en français on ne la met pas, en polonais parfois si) et la virgule qui en français sépare les compléments qui se trouvent au début de la phrase, contrairement au polonais.

Ces recherches montrent clairement qu'indépendamment du niveau des étudiants, leur communication avec les natifs pose beaucoup de problèmes. Les présentes recherches ont permis de comprendre plus précisément l'origine de ces fautes et de répondre à certaines questions. Le tableau ci-dessous peut servir de petite conclusion statistique :

Nombre total d'erreurs rencontrées dans les travaux :

Les élèves qui ont participé à ces recherches n'ont, soit pas compris certaines règles du fonctionnement de la langue polonaise, soit ne les connaissaient pas du tout, soit essayaient d'unifier ces règles en négligeant les exceptions, soit encore, les ont utilisées de manière inconséquente (ce qui concerne avant tout l'ommission de la virgule

malgré de nombreux cas où elle a été bien placée dans les mêmes copies). À ce titre, il semblerait que les fautes concernant la transcription des sons accompagnent davantage les élèves débutant. En revanche, les fautes de ponctuation, les fautes concernant les alternances et le choix approprié du vocabulaire semblent se présenter plus souvent dans les compositions des niveaux avancés. Les fautes liées à la syntaxe et aux déclinaisons apparaissent, elles, tout au long de l'apprentissage. Il est aussi important de mettre en relief les types d'erreurs commises principalement par les locuteurs francophones afin d'améliorer l'enseignement de leur polonais en leur proposant des exercices très précis. Ainsi, les champs les plus marqués par leur origine sont : les erreurs influencées par la prononciation et l'orthographe française, de même que les calques lexicaux et syntaxiques. Par contre, les difficultés avec la conjugaison, la déclinaison, l'alternance ou le choix des préfixes concernent les apprenants de nombreuses nationalités.

Bibliographie

- Bąk, P. 2007. *Gramatyka języka polskiego*. Warszawa: Wiedza Powszechna Birecka, K., Taczyńska K. 2011. *Nowe perspektywy w nauczaniu języka polskiego jako obcego II*. Toruń: Wydawnictwo naukowe Uniwersytetu Mikołaja Kopernika.
- Derwojedowa, M. 2000. *Porządek linearny składników zdania elementarnego w języku polskim*. Warszawa: Dom Wydawniczy Elipsa.
- Drabik, L., Sobol, E. 2002. *Słownik Języka Polskiego*. Warszawa: PWN.
- Gniadek, S. 1979. *Grammaire contrastive franco-polonaise*. Warszawa: PWN.
- Grappin, H. 1991. *Grammaire de la langue polonaise*. Paris : Institut d'Etudes Slaves.
- Kita, M. 2008. *Błąd językowy w perspektywie komunikacyjnej*. Katowice: Wyższa Szkoła Zarządzania Marketingowego i Języków Obcych.
- Krakowiak, K., Mańdziuk, J. 1980. *Poradnik metodyczny dla nauczycieli polonijnych*. Lublin: Polonijne Centrum Kulturalno-Oświatowe UMCS.
- Mączyński, J., Michowicz, J. 1987. *Kształcenie polonistyczne cudzoziemców. Studia i materiały*. Łódź: Miodunka, W. 1992. *Język polski jako obcy. Programy nauczania na tle badań współczesnej polszczyzny*. Kraków: Drukarnia Uniwersytetu Jagiellońskiego..
- Miodunka, W. 2005. *Cześć, jak się masz ? Polish Language Textbook for beginners*. Kraków: UNIVERSITAS Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego.
- Seretny, A., Lipińska, E. 2008. *Rozwijanie i testowanie biegłości w języku polskim jako obcym*. Kraków : Universitas Tokaski, J. 1978. *Fleksja polska*. Warszawa : PWN
- Widła, H. 1999. *Influence de la langue seconde sur la langue maternelle: les traces du Français dans le polonais des résidents polonais en France: approche statistique*. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego
- Zaręba, L. 2004. *Esquises de phraséologie comparative franco-polonaise et polono-française*. Kraków : Księgarnia Akademicka

Notes

1. Les 69 élèves provenaient de : l'Université de Paris IV - La Sorbonne, l'Université Charles de Gaulle - Lille III et l'Université des Lettres et des Langues à Poitiers, le Lycée-Collège Montaigne (Paris), l'École Jules Vallès et l'École Mixte (Paris) et l'École Polonaise (Paris). Tous les participants possèdent la nationalité française et au moins un parent français. Les individus qui utilisent la langue polonaise dans leur foyer n'ont pas été pris en compte.

2. Un des quatre définissant l'orthographe polonaise, cités par Piotr Bał. Les quatre principes en question sont : la phonétique, la morphologie, l'historique et le conventionnel.
3. C'est d'ailleurs le remplacement le plus nombreux. Dans les compositions j'en ai retrouvé neuf : *wejszcz -x2 [wejść -entrer], *jakosz [jakoś -d'une façon], *jakiesz/*jakiejsz [jakieś - le génitif d'« unes certaines »], jakasz [jakaś -une certaine] plus trois exemples cités au-dessus.
4. Version numérique du dictionnaire est accessible sur : so.pwn.pl/zasady.php?id=629454 [consulté le 6 septembre 2015].
5. Le site « Pologne. Données démolinguistiques » : <http://www.tlfg.ulaval.ca/axl/europe/pologne-1demo.htm> [consulté le 6 septembre 2015].
6. En revanche, d'autres mots fonctionnent selon ce modèle de déclinaison comme « kwiaty » [les fleurs], koty [les chats], straty [les pertes].
7. Cf. le site Internet du dictionnaire de la langue polonaise PWN : <http://poradnia.pwn.pl/lista.php?id=5375> [consulté le 6 septembre 2015].
8. À savoir: classe I (avec la terminaison de la 3^e personne du singulier du présent en -'e), classe II (terminaison en -nie), classe III (en -(j)e), classe IV (en -i), classe V (en -a).
9. Conjugaison I (avec les terminaisons de la 1^{ère} et la 2^{ème} du singulier du présent -ę, -esz), Conjugaison II (-ę, -isz/-ysz), Conjugaison III (-am, -asz), Conjugaison IV (-em, -esz).
10. J. Strutyński unit la conjugaison de type III et IV en un groupe terminé dans la 1^{ère} et la 2^{ème} personne du singulier du présent en -m et -sz, tandis que P. Bał sous-divise ce type selon la terminaison du radical : type en -a et type en -e.
11. Gniadek, S. 1979. *Grammaire*, p. 92.
12. A cette occasion, à titre de curiosité, il serait intéressant de citer les noms des nationalités et des pays que les apprenants français ont formés parce qu'ils sont très amusants pour un lecteur polonais à cause de plusieurs connotations historiques et linguistiques :
 -Francja : **Francija* (fait penser à « Francyja » -jadis une version soutenue, maintenant irrévérencieuse), *Fransja* (qui fait penser à Prowansja [Provance]), *Franja* (phonétiquement proche à Frania, le nom féminin et une marque fameuse des machines à laver pendant la période de la République Populaire de Pologne), *Franjia*, *Francia* (fait référence à la marque italienne des voitures « Lancia »), *Fracja*
 -Niemcy: **Niemchy* (le suffixe -chy forme en polonais l'augmentatif et de plus, cette forme serait très naturelle pour un locuteur natif dépourvu de sentiments chaleureux envers l'ancien ennemi militaire de la Pologne);
 -chodzę z Niemcem: **chodzę z Niemciem/z Niemiecem/z Niemczem/z Niemkem*
 -chodzę z Rosjaninem: **chodzę z Rusjannem, Rossjaninem, Rosjuckim, Rosyjem* (effets péjoratifs), *Russiem, Rosjanem* (forme incorrecte, souvent commise par les enfants polonais)
 -Włochy: **Wotchy, Włóchy*